



BUREAU du CONSEIL d'ADMINISTRATION

DIJON, le 19 octobre 2017, Siège de la Ligue (18h30)

Présidence : Daniel FONTENIAUD

Présents : Patricia BEAURENAUD - Jean-Marie COPPI – Roland COQUARD - Daniel DURAND
– Christian PERDU – Gérard POPILLE - Philippe PRUDHON – Jacques QUANTIN - Alain
RICHARD – Michel SORNAY – Françoise VALLET - Thierry WANIART

Excusés : Christophe CAILLIET (*représenté par Jean-Louis TRINQUASSE*) - André SCHNOEBELEN
(*représenté par Daniel ROLET*)

Assistent : Sébastien IMBERT - Vincent SZMATULA

Le Président Daniel FONTENIAUD remercie Sébastien IMBERT pour sa présence à cette réunion de Bureau bien que son embauche ne sera effective qu'à compter du 1^{er} novembre prochain.

01. Informations du Président

1.1- Visioconférence

La FFF travaille sur un nouveau système de visioconférence. La Ligue BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ sera ligue pilote de ce nouveau dispositif pour une période de 3 mois : test à la fois technique, mais aussi en terme de fonctionnement de la structure.

1.2- Assemblée Générale du 14 octobre 2017

Le Président Daniel FONTENIAUD revient sur l'Assemblée Générale du 14 octobre dernier. Il fait part de sa satisfaction concernant le vote de l'ensemble des résolutions. Christian PERDU est félicité au même titre que les équipes ayant travaillé sur le rapport financier et le budget.

1.3- Collège des Présidents de Ligue du 11 octobre dernier

Daniel FONTENIAUD et Roland COQUARD reviennent sur les points abordés à l'occasion de cette réunion :

- La question des Conventions d'Objectifs a été abordée pour cette saison. Une réunion sera programmée le mercredi 8 novembre prochain à DIJON, de 18h00 à 21h00, en présence de la LFA et du Bureau de la Ligue.
- Le budget de la FFF : déjà développé lors d'une précédente réunion des Présidents de Ligue, il s'agit de trouver 3 millions d'euros pour financer le renforcement des équipes techniques au service des territoires et des clubs, et le développement informatique nécessaire, en particulier du fait de l'obsolescence de Foot 2000 et Foot club. La part fédérale sur les licences pourrait augmenter (il est rappelé par la FFF que celle-ci n'a pas été augmentée depuis plus de 15 ans). Les Présidents de Ligue souhaitent que cette augmentation n'ait pas lieu en une fois, mais qu'elle soit étalée sur 5 ans.

1.4- Tirage Coupes

Daniel FONTENIAUD et Jacques QUANTIN rappellent la belle initiative de ce tirage délocalisé et vantent le très bel accueil de la part du magasin CARREFOUR Quetigny.

1.5- Recrutement du Directeur Technique Régional

Daniel FONTENIAUD confirme le recrutement de Sébastien IMBERT, actuel Directeur Technique Régional de la Ligue Centre Val de Loire. Celui-ci rejoindra officiellement notre Ligue le 1^{er} novembre 2017. Le Bureau lui souhaite la bienvenue.

1.6- Ambition 2020 : retour sur le séminaire à TOMBLAINE (54)

Daniel FONTENIAUD salue la bonne organisation de ce séminaire, mis en place par la LFA et qui regroupait les Ligues du GRAND EST et BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ (*une délégation d'une vingtaine de personnes*).

02. FAFA

Daniel FONTENIAUD présente les principales modalités du nouveau dispositif du Fonds d'Aide au Football Amateur. Par ailleurs, le Président revient sur la première réunion de la Cellule Régionale FAFA qui s'est tenue ce même jour au siège de la Ligue. L'un des objectifs de cette première réunion était de définir la politique régionale d'attribution des aides. Une nouvelle réunion de la Cellule aura lieu le vendredi 10 novembre prochain, les premiers dossiers devant être transmis à la FFF pour le 17 novembre.

03. Dossier informatique

Daniel FONTENIAUD indique qu'une remise à niveau du parc informatique sur le secteur Ouest (*ex-secteur Bourgogne*) est un incontournable (*l'ex-secteur franc-comtois ayant été déjà mis à jour puisqu'intégré dans le cadre d'une convention avec la FFF et la Direction des Services Informatiques*).

Par ailleurs, la seconde étape sera l'extension du contrat appliqué actuellement sur le secteur Est de la Ligue (*ex-Franche-Comté*).

Les centres de gestion de l'ex-secteur bourguignon valident la démarche de remise à niveau du parc informatique selon les préconisations et les coûts transmis par la FFF (*avec devis personnalisés à établir par centre de gestion*).

Par ailleurs, les centres de gestion entérinent également l'offre de services transmise par la Direction des Services Informatiques de la FFF, en intégrant la gestion des infrastructures locales, le support bureautique et les postes de travail, la gestion d'affaires CEGID et l'offre relative aux supports métiers. Ce dernier service pourra être renégocié annuellement. Le Bureau donne mandat au Président pour négocier le montant de ce contrat.

04. Partenariats

Alain RICHARD présente l'état d'avancement des différents partenariats de la Ligue, tant publics que privés. Il est rappelé que l'objectif est de tendre à 200.000 euros de partenariat privé, soit 4% du budget global de la Ligue.

05. Pôle Développement et Animation Territoriale

Jacques QUANTIN et Patricia BEAURENAUD présentent deux projets de la Commission Régionale de l'Ethique et du PEF, avec :

- le *Challenge de l'Esprit Sportif – MDS (cf. Annexe 1)*
- *l'Opération 1000 ballons – VOLKSWAGEN*

Ce premier projet est validé à l'unanimité par le Bureau. Le second sera retravaillé et soumis au partenaire concerné.

06. Dispositions Financières

Christian PERDU propose les modifications suivantes dans les dispositions financières :

- Droits d'engagements

B25 Futsal- coupe nationale	montant 10€
-----------------------------	-------------
- G Pénalités pour non désignation des éducateurs

G05 Championnats jeunes U15R/U16R1/U18R	montant 50€
G07 Championnats jeunes U14R/U16R2/U17R	montant 30€

Ces modifications sont conformes aux textes votés lors de l'AG financière du 14 octobre 2017.

Ces propositions sont validées à l'unanimité par le bureau.

07. Questions Diverses

7.01- Groupe de travail sur la Mutualisation

L'idée est de se projeter dans l'avenir et de réfléchir sur une optimisation des moyens entre la Ligue et les Districts.

Ce groupe de travail sera composé de Christian PERDU (*Ligue*), Alain RICHARD (*Ligue*), Daniel DURAND (*District*), Guy LAVALETTE (*District*), Philippe PRUDHON (*District*), Daniel ROLET (*District*). Ce groupe sera complété par des salariés qui seront invités en fonction des besoins de l'étude.

Ce groupe sera piloté par Christian PERDU qui est chargé d'organiser une première réunion rapidement, pour la mise en place et la définition du fonctionnement du groupe.

7.02- FMI en championnat U13

Le Bureau valide la (re)mise en place de la FMI en Championnat U13 à compter de la reprise du championnat après les vacances de la Toussaint.

7.03- Statistiques Licences

Un point est effectué sur les statistiques Licences (*cf. Annexe 2*). Le comparatif date à date fait état d'une baisse de licenciés, en particulier sur le foot animation.

7.04- Avis du CNOSF

Le Bureau prend connaissance de l'avis du CNOSF dans le cadre du litige opposant la Ligue au club d'AVALLON VAUBAN FC. Le conciliateur propose à l'association AVALLON VAUBAN FC de s'en tenir à la décision du 6 juillet 2017 de la Commission Régionale d'Appel de la Ligue.

7.05- Carte d'Arbitre Honoraire

Thierry WANIART intervient concernant l'honorariat des arbitres en questionnant le bureau sur les conditions de celui-ci.

Il est indiqué qu'il n'y a pas de renouvellement automatique de l'honorariat. Celui-ci doit être demandé chaque saison auprès de la CRA, pour les arbitres de Ligue, qui étudiera le dossier en fonction de l'alinéa

3 de l'article 37 du Statut de l'Arbitrage qui définit les conditions de celui-ci. La CRA soumettra ensuite ses propositions au Conseil d'Administration de la Ligue qui se prononcera (alinéa 2 de l'article 37).

Dates des prochaines réunions :

Bureau du Conseil d'Administration : Vendredi 24 novembre 2017 à Dijon

Conseil d'Administration : Vendredi 10 novembre 2017 et vendredi 8 décembre à Dijon

Le Président,

Le Secrétaire Général,

Daniel FONTENIAUD

Jean-Marie COPPI